

Compte-rendu de la Commission Administrative

du 01 avril 2022

Présents : Sylvie Steiner, René Bouzier, Martine Trinel, Benjamin, Silouane, Claire Poillion, Marc Puybarreau, Éric Roussel, André et Nicole Lefol, Alain et Nanou Bregeon, Laetitia Berthomier, Pascal Baudoin, Catherine Allo

Excusés : Dédé Berthomier, Brigitte Dubournet, Annette Fumeron

PRODUCTEURS

D'après la nouvelle législation, il n'est plus obligatoire d'avoir un producteur sur place quand une boutique de producteurs -consommateurs est ouverte au public. La présence de bénévoles adhérents à une association en lien avec le magasin est cependant nécessaire. (Pour notre cas, l'adhésion à « Des idées à la Boutique d'à coté » est nécessaire.). Il est souhaité qu'un producteur soit présent à chaque ouverture pour être en adéquation avec les statuts et les objectifs de notre association.

Pascal B. et Laetitia vont profiter de 4 jours de formation pour faire confirmer ces informations. Ils vont aussi essayer d'obtenir des informations relatives à la TVA. (Y a-t-il des modifications et si, oui, lesquelles ?)

Laetitia et Dédé, Joanie et Benjamin, Catherine et Rémy, ainsi que Marie sont les producteurs présents régulièrement à la boutique.

Dédé est pressenti pour gérer la présence des producteurs chaque samedi. Laetitia va en discuter avec lui.

Éric est volontaire pour s'impliquer avec Dédé et mettre en place un doodle (ou bien aménager celui déjà existant). Le nombre de producteurs présents conditionne le nombre de bénévoles. (Si 3 producteurs sont présents, la présence d'un seul bénévole est suffisante)

Éric souhaite également aller à la rencontre des producteurs, les inciter à venir de temps en temps le samedi et ainsi redynamiser cette relation au sein de l'équipe. Besoin d'annoncer l'événement en amont (la semaine précédente)

REASSORT DES PRODUITS

- **Le pain** est livré tous les vendredis après-midi par les boulangers (Marion et Renaud Savi de Alloue). La commande de pains réservés leur est envoyée par mail par la personne à la caisse le samedi comme écrit sur la fiche du jour. On utilise Whatsapp

Il est convenu à l'unanimité que la part prélevée sur leur chiffre de vente passe de 25% à 15% (ils assurent toutes leurs livraisons)
- **Les pommes** proviennent des Vergers de Chézeaux aux Roches-Prémaries. Le producteur les dépose à Poitiers à son magasin où elles sont récupérées par Pascal B. qui les dépose à March'équitable à Montmorillon, ainsi Dédé ou Laetitia les apportent le samedi matin.
Claude fait une commande par SMS tous les lundis matin. Il est d'accord pour continuer.
Il est convenu que la personne à la caisse lui communique par SMS en fin de matinée l'état des stocks : pommes, jus de pomme bouteille et bib 3litres. Cette information sera ajoutée à la fiche du jour.
- **Les œufs** Jusqu'à maintenant, ce sont Claude et René qui se relaient pour aller les chercher le jeudi ou vendredi à Hiesse.
Claire et Sylvie se proposent de prendre le relai ; Claude et René restent disponibles en cas de besoin.
- **Les légumes secs** proviennent soit de Jouhet (près de Montmorillon), soit de Chassagne (en Charente). March'équitable se fournissant aussi chez eux, il est convenu de grouper les commandes.
- **Le fromage de chèvre** Une photo des stocks est envoyée au producteur (Emmanuel Rérolle) à la fin de la matinée par Dédé.
- **Le fromage de vache** Le réassort est assuré par Annette. Claire propose de la relayer si besoin. Elle voit Madame Masse le mercredi après-midi.
- **L'huile** : Le réassort est assuré par Dédé.
- **Le miel** : Réassort assuré par René.
- **La bière** Réassort assuré par Annette.
- **Farine/pâtes** viennent de Saint-Saviol. March'équitable est partie prenante, donc ok pour commande groupée.
La livraison peut se faire à mi-chemin (ex : Mauprévoir)

- **Le sucre** Claude continue de gérer les commandes.
- **Farine de Xavier** Claude la récupère en allant acheter son pain le mercredi.
- **Noix** La productrice, Agnès Latour, effectue les livraisons selon les besoins.
- **Confiture** La productrice, Christine Poireau, livre selon les besoins.

Il est proposé que 2 bénévoles (doublon) prennent en charge les commandes. (Pas de volontaire pour l'instant). Les personnes qui assurent la permanence à la boutique, évaluent l'état des stocks en fin de matinée et envoient la liste des produits à commander à la ou les personnes référentes. (à mettre au point)

Martine et Laetitia élaborent un tableau récapitulatif.

PLANNING

Les référents sont Martine et René.

Le doodle sera mis à jour avant le dimanche soir. La personne à la caisse le samedi lui enverra une photo du planning papier à la fin de la matinée.

Une alerte sera envoyée le mardi soir s'il manque du monde et un message sera envoyé aux personnes susceptibles d'assurer des permanences. La liste des bénévoles est à mettre à jour en ajoutant les contacts mail et téléphonique accessibles à tous.

PREPARATION DE L'AG

- Rapport moral/activité : Claire
- Bilan financier : René
- Projets : ?

Date proposée : vendredi 29 avril 2022

Martine se charge de réserver la salle de la gare ou à défaut la salle des fêtes.

Prochaine réunion : lundi 11 avril à 18h

En fin de réunion a été évoquée la cagnotte participative pour l'aide à l'installation de Marie et Pierre Christiaens. Une réflexion est en cours sur l'aide que peut apporter la boutique.

Ordre du jour de la prochaine réunion (sans ordre de priorité)

- Tableaux de présence et de contacts bénévoles/ producteurs
- Commission pour la préparation de l'AG et dates de rencontres par groupe
- Cagnotte Ferme des délices

Points non abordés el 1^{er} avril :

- Point sur les travaux
- Projets ?
- Fête de l'anniversaire